RÉPUBLIQUE FRANÇAISE　　　　DÉPARTEMENT DU JURA

1re CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Candidature d'Action Républicaine Familiale et Sociale

présentée par le MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE
et le MOUVEMENT FÉDÉRALISTE EUROPÉEN

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Vous êtes appelés à désigner le Député de votre Circonscription.

Il est indispensable que vous mesuriez l'importance de l'élection du 23 Novembre, elle intéresse notre circonscription, NOTRE DÉPARTEMENT, LA MÉTROPOLE et la Communauté Française.

Le 28 Septembre par vos suffrages, vous avez condamné les jeux politiques stériles qui, depuis la Libération, ont mené notre Pays au bord de l'Abîme. Vous avez manifesté votre volonté d'être représentés par des **HOMMES NOUVEAUX,** plus administrateurs que politiciens, dont la probité ne peut prêter à aucune équivoque. Vous avez affirmé votre désir de voir siéger au Parlement des citoyens dont l'honnêteté ne pouvait être mise en doute. En un mot, vous voulez voter pour des candidats qui sur le plan National ou International, représentent dignement notre cher Département.

C'est pour répondre à vos vœux que nous présentons à vos suffrages un homme en qui vous pouvez avoir une confiance absolue. Un homme qui n'est ni un agent des grands trusts internationaux, ni un politicien professionnel, ni un liquidateur du patrimoine français.

Agé de 42 ans, père de famille de trois enfants. Conseiller Municipal de Saint-Claude depuis 1947. Elu Maire en 1953, Président de l'Association des Maires du Canton de Saint-Claude.

Elu brillamment Conseiller Général au 1er Tour de Scrutin en 1958.

Membre du Comité Exécutif National du Mouvement Fédéraliste Européen, Membre du Comité départemental d'Expansion économique.

Hôtelier à Saint-Claude.



Louis JAILLON

Président du Groupe Républicain
et Indépendant d'action sociale
et familiale de la région
de Saint-Claude

C'est un homme connaissant parfaitement les questions sociales, agricoles, artisanales, industrielles et commerciales.

Son dynamisme, son impartialité, sa droiture sont reconnus par tous. Toujours sur la brèche pour défendre les Economiquement faibles, les vieillards, les enfants, les infirmes. Il n'a en vue que l'intérêt général.

Le 28 Septembre, jour du référendum, vous avez manifesté **VOTRE DÉSIR DE CHANGEMENT,** le 23 Novembre, jour des élections législatives, vous avez l'occasion de le réaliser, en envoyant siéger au Parlement **Louis JAILLON** qui sans oublier les grands problèmes nationaux et internationaux saura rester en contact avec tous ses concitoyens et comprendre leurs difficultés, vous élirez un candidat qui a fait ses preuves comme **ADMINISTRATEUR** d'une Ville, et représentant d'un Canton de votre circonscription.

En votant **Louis JAILLON**

Vous voterez pour :

— Que l'**INTÉRÊT GENERAL** domine les intérêts partisans.

— Que la **GRANDEUR DE LA FRANCE** soit recherchée, en dehors de toute vaine querelle politique, en fonction de la volonté de la Nation tout entière, pour préserver son indépendance et maintenir son rayonnement.

— La **DÉFENSE DE LA LIBERTÉ** de la personne humaine, sous toutes ses formes : Liberté du Travail, libertés professionnelles, liberté de pensée et d'expression.

— La **PROMOTION DE LA VALEUR HUMAINE** en donnant à chacun la possibilité de s'élever en fonction de ses capacités et de son effort.

— **L'AMELIORATION GENERALE DU NIVEAU DE VIE** par l'accroissement du pouvoir d'achat de tous les travailleurs de la ville et de la campagne.

— Une **RETRAITE DÉCENTE A TOUS LES VIEUX DE FRANCE** à un âge où ils pourront encore en profiter.

— La POURSUITE de la Construction d'une **EUROPE UNIE**. La mise en commun de ses ressources industrielles, agricoles et culturelles, seule capable d'assurer la prospérité de ses habitants, tout en constituant un facteur essentiel d'équilibre pour **LA PAIX UNIVERSELLE.**

Programme pour lequel **Marcel MÉGARD**, remplaçant appelé à suppléer **Louis JAILLON**, en cas de vacance du siège, se déclare en plein accord.



Marcel MÉGARD

Président départemental
du Mouvement Républicain
Populaire

Conseiller municipal
Ancien 1er Adjoint au Maire
de Lons-le-Saunier

Expert-comptable breveté par l'Etat

Commissaire de Sociétés inscrit
à la Cour d'Appel

Vive le département du Jura !
Vive la France !
Vive la République !

VU, LES CANDIDATS

Imprimerie SALVAT St-Claude (Jura)